

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20241016-16102024-1001-AR
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

N/Réf. : 24/AF/VB/CTT/BH/AJ

338

PROMOTION INTERNE

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 413-1, L. 413-3, L.413-5, L. 413-6, L. 523,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié, relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, notamment l'article 7,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021, Considérant que l'application du quota de ½ à 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au centre de gestion permet l'inscription de 1 fonctionnaire sur la liste d'aptitude du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques établie au titre de la promotion interne de l'année 2024,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20241016-16102024-1001-AR
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,
Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{ER}

La liste d'aptitude au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1ÈRE INSCRIPTION
BLANCHARD	Laurent	24/09/2024

ARTICLE 2^E

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3^E

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 24 SEPTEMBRE 2024

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Alain FAIVRE

**ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE
ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONVERSATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES**

DENOMINATION	COLLECTIVITE D'ACCUEIL	DATE DU RECRUTEMENT	AGENT BENEFICIAIRE DE LA PROMOTION INTERNE
MEGIA Audrey	JARNY	01.04.2017	Madame Patricia FRANCOIS VANDOEUVRE LES NANCY 2023
PERRIN Lise	LAXOU	01.04.2020	
FRUCHARD Laurence	CTE COM. BASSIN DE PONT A MOUSSON	01/01/2022	
DEFFIEUX Delphine	CTE COM. BASSIN DE PONT A MOUSSON	01/01/2022	Madame Christelle LAURENCE TOUL 2023
GAUBE Thomas	CTE d'agglomération de LONGWY	05/07/2022	
PICOT Jean-Christophe	GERBEVILLER	01/03/2022	
<p><u>Quota d'accès</u> : 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion</p> <p>Effectifs du cadre d'emplois : 45</p> <p>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2024 : 1</p>			Monsieur Laurent BLANCHARD CTE COM. MOSELLE ET MADON 2024

Bordereau de signature

[265804] - 2024-09-24 - LA PI Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2 - EAC - Concours et examens

Accuse de réception en préfecture
054-285400032-20241016-16102024-1001-AR
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	14/10/2024	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2024-09-24 - LA PI Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2 - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 14/10/2024 09:48:42 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	15/10/2024	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 02 mai 2024 à 10:58 au 02 mai 2027 à 10:58.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur